

## Conseil Municipal du 5 septembre 2013

L'an deux mil treize et le vingt juin à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BONNET Daniel.

Tous les membres en exercice sont présents, sauf Mme COCHOIS Coralie, M. HEUSGHEM Steve et M. YELMO José.

Madame THOURAULT Sylvie a été nommée secrétaire.

**Date de convocation :** 19 août 2013

Le compte-rendu de la séance du 20 juin 2013 est lu et approuvé.

### **I – Délibérations**

#### ➤ **N° 55/2013 Création d'un poste d'éducateur des Activités Physiques et Sportives**

Le conseil municipal,  
Vu le Code général des collectivités territoriales ;  
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;  
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34,

Décide

Art.1 : Un emploi permanent d'éducateur des Activités Physiques et Sportives à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 9/35° est créé à compter du 6 septembre 2013.

Art.2 : Le titulaire du présent emploi pourra être amené, sur demande du Maire, à effectuer exceptionnellement des heures complémentaires.

Art.3 : Dans le cas où cet emploi ne pourrait être pourvu par un fonctionnaire, le Maire pourra recruter un agent non titulaire de droit public en application de l'article 3-2 de la loi du 26 janvier 1984.

Art. 4 : L'agent recruté en qualité de non titulaire sera rémunéré sur la base de l'échelon 7 du grade d'éducateur des Activités Physiques et Sportives, IB 418, IM 371 et bénéficiera des indemnités de déplacement au taux en vigueur sur la base forfaitaire d'un aller-retour Reims-Taissy par journée travaillée.

Art. 5 : les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

#### ➤ **N° 56/2013 Ouverture et transfert de crédits – Budget général**

Le conseil municipal,

Décide de procéder aux ouvertures de crédits suivants sur le budget de l'exercice en cours de la commune de Taissy :

#### **En Investissement**

***Dépenses*** Op.

13913		Départements (OS)	210,00
2138	11001	Autres constructions	1 000,00
2158	901	Autres installations, matériel et outillage techniques	400,00
2183	901	Matériel de bureau et matériel informatique	1 700,00
21571	901	Matériel roulant	8 590,00
2312	11001	Terrains	11 500,00
		<b>TOTAL</b>	<b>23 400,00</b>

**Recettes**

021	virement de la section de fonctionnement (OS)	11 500,00
10223	T.L.E.	2 500,00
1348	Autres	9 400,00
	<b>TOTAL</b>	<b>23 400,00</b>

**En fonctionnement****Dépenses**

60611	Eau et assainissement	13 400,00
6068	Autres matières et fournitures	2 028,00
61521	Entretien et réparations terrains	-17 580,00
61558	Autres biens mobiliers	2 000,00
6281	concours divers (cotisations )	1 250,00
6331	Versement de transport	3 200,00
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique	150,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	290,00
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	10,00
6411	Personnel titulaire	1 500,00
6413	Personnel non titulaire	2 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	1 000,00
6474	Versements aux autres œuvres sociales	3 300,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	400,00
6535	formation	50,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	50,00
657361	Caisses des Ecoles	6 080,00
658	Charges diverses de gestion courante	20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	675,00
023	virement à la section d'investissement (OS)	11 500,00
	<b>TOTAL</b>	<b>53 803,00</b>

**Recettes**

7011	Ventes d'eau	400,00
701241	Redevance pour pollution d'origine domestique	350,00
70128	Autres taxes et redevances d'eau	800,00
7018	Autres	50,00
70311	concession dans les cimetières	100,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	1 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	400,00
7088	autres produits d'activités annexes	100,00
7311	contributions directes	1 270,00
74121	Dotation de solidarité rurale	20 573,00
7478	Autres organismes	20 000,00
773	mandats annules (émis au cours d'ex ant.)	2 700,00
7788	Produits exceptionnels divers	650,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat (OS)	210,00
6419	remboursements sur rémunérations du personnel	5 000,00
6459	remboursem. sur charges s.s. et prevoyance cpa	200,00
	<b>TOTAL</b>	<b>53 803,00</b>

➤ **N° 57/2013 Rue Cliquot – Ferme d'en Bas – Signature du marché avec l'entreprise EUROVIA**

Monsieur le maire rappelle que la commune de Taissy a sollicité auprès du Conseil Général de la Marne par délibération du 17 novembre 2011 une subvention et obtenu une aide de 12 250 € par arrêté du 4 mars 2013 pour les travaux d'aménagement de la rue Cliquot et de la Ferme d'en Bas. Cette délibération approuvait également l'avant-projet sommaire pour un montant de 139 602 € HT, soit 166 963,99 € TTC.

Elle a également obtenu, suite à sa délibération du 29 mars 2012, un fonds de concours de la communauté de communes de Taissy à hauteur de 67 792 €.

La procédure de consultation, sous la forme d'un MAPA, a eu la chronologie suivante :

- Date de publication : Matot Braine n° 7474 du 22 novembre 2012
- Mise en ligne : Marchés Sécurisés le 22 novembre 2012
- Date de remise des offres : 19 décembre 2012 à 12H00
- Date d'analyse des offres : 3 janvier 2013 à 8H30

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,

Considérant que les différentes étapes de réfection des rues Cliquot et Ferme d'en Bas ont toutes été validées par délibération du conseil municipal,

Considérant que les crédits nécessaires à cette opération ont été inscrits au budget primitif de l'exercice 2012, repris au titre des restes à réalisés et reportés au budget primitif 2013,

Considérant que ces travaux sont la continuité de ceux engagés et réalisés sur ces voies en 2010,

Considérant que ces travaux ont été réalisés en juin 2013 et que la réception a été faite sans réserve le 3 juillet 2013,

Entérine la signature de Monsieur le Maire sur le marché intervenu avec l'entreprise EUROVIA et toutes les pièces annexes y afférents.

➤ **N° 58/2013 Dissolution du syndicat scolaire de Taissy et ses environs**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment son article L 5212-33,

Vu l'arrêté préfectoral du 26 juillet 1965 portant création du syndicat intercommunal de ramassage scolaire de Taissy et ses environs,

Vu l'arrêté préfectoral de 27 février 1975 portant adhésion des communes de Beaumont-sur-Vesle et Sillery au syndicat,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 octobre 1990 portant adhésion de la commune des Petites Loges au syndicat,

Vu l'arrêté préfectoral du 29 décembre 1994 portant création de la communauté de communes Vesle Montagne de Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 18 décembre 2008 portant création du syndicat mixte de ramassage scolaire de Taissy et ses environs,

Vu l'arrêté préfectoral du 9 février 2011 portant retrait de la communauté de communes Vesle Montagne de Reims pour les communes de Beaumont-sur-Vesle, Les Petites Loges et Sillery et portant création du syndicat intercommunal de ramassage scolaire de Taissy et ses environs avec approbation de ses statuts modifiés,

Vu la délibération du syndicat intercommunal de ramassage scolaire de Taissy et ses environs demandant la dissolution du syndicat au 31.12.2013 en date du 20 mars 2013,

Considérant que le syndicat scolaire a perdu en activité avec la délivrance des titres de transport scolaires par le Conseil Général et l'entrée des communes de Taissy et Saint-Léonard dans Reims Métropole avec la compétence « Transports Urbains »,

Après en avoir délibéré,

Approuve la décision de dissolution du syndicat au 31 décembre 2013,

Approuve la répartition du résultat de l'exercice 2013 au prorata du nombre d'habitants (chiffres au 1<sup>er</sup> janvier 2011).

➤ **N° 59/2013 Marais Les Trous de leu – Projet de classement en réserve naturelle régionale**

Le conseil municipal,

Vu l'article R 332-31 du Code de l'Environnement,

Vu le projet de classement au titre des réserves naturelles régionales des marais Les Trous de Leu présenté par le conseil régional,

Considérant l'intérêt de pouvoir recenser et protéger une flore et une faune exceptionnelle sur le secteur,

Emet un avis favorable au classement du marais Les Trous de Leu en réserve naturelle régionale.

## **II – Commissions**

Par ailleurs, le conseil municipal est informé des points suivants :

### **Bâtiments**

- Réfection des peintures dans une salle de classe
- Remplacement des dalles de faux-plafond dans la salle de motricité de l'école maternelle
- Changement du chauffe-eau de la Caisse des Ecoles
- Restructuration de la mairie : avis favorable des commissions « accessibilité » et « sécurité incendie »
- Décision de remplacer le Kangoo des ateliers

### **Filets pare-ballons**

- Terrain de foot : report de la décision d'installer des filets au motif que le terrain concerné est un terrain d'entraînement. De plus, la cage au dos de laquelle les filets devaient être installés est déplaçable.
- Plateau multisport : demande de photos des modèles de filets proposés

### **Jeunesse et Sports**

- Sollicitation du basket pour la prise en charge des déplacements d'une équipe féminine en pré-nationale : le conseil maintient le principe établi, à savoir la prise en charge des déplacements pour la 1<sup>ère</sup> équipe. De plus, d'autres disciplines sportives ont-elles aussi plusieurs équipes en pré-nationale.
- Journée des associations : le samedi 7 septembre à partir de 14H à la Salle de Conférences

### **Fêtes**

- Remerciements aux taissotins pour leur aide pour la préparation et l'organisation de la fête patronale
- Réunion à organiser en octobre avec le comité des fêtes pour mener une réflexion sur l'organisation de la fête patronale 2014 avec les travaux de restructuration de la mairie

### **Communication**

- Publication du compte-rendu de la fête dans le taissotin
- Information difficile sur les horaires des transports scolaires en raison des modifications apportées par les autorités organisatrices.

### **Voirie**

- Retrait des coussins berlinois rue de Sillery en raison de l'implantation d'un arrêt de bus. Une réunion sera organisée prochainement avec Reims métropole et Citura pour leur réinstallation.
- Résultats des comptages de poids lourds réalisés en mai et juin dernier :

	Débit Moyen de Jour		Débit Moyen de Nuit	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>Rue Colbert</b>				
• Du CCA vers le centre	239	5,66	5	3,72
• Du centre vers le CCA	122	3,72	2	1,62
<b>Rue de Sillery, sortie Taissy</b>				
• De Taissy vers Sillery	97	4,25	2	2,79
• De Sillery vers Taissy	121	4,69	2	2,64

- Inscription à l'ordre du jour de la prochaine commission : réflexion sur l'interdiction des PL en

traversée d'agglomération

- Armoire comptage forains installée : raccordement à réaliser
- Benne à verres rue des petits Fossés installée

Caisse des Ecoles

- Bilan des vacances pour le mois d'octobre

**Prochaines réunions de conseil :**

**Le 10 octobre 2013**

**Le 28 novembre 2013**

**Le 9 janvier 2014**

BONNET Daniel	MINET Christian	THOURAULT Sylvie
BARRIER Patrice	DURAND Denis	GOBRON François
COCHOIS Coralie	LECLERE-MISSA Monique	TIAFFAY Patrice
HEUSGHEM Steve	DUCHESNE Madeleine	PUECH Pascale
ROULLÉ Annie	CAPITAINE Olivier	ROYER Catherine
GA Thierry		

